



Les grades en Aïkido (*Kyu - Dan*)

Le système des grades appliqué aux *budo* que nous connaissons (comme le Judo et le Kendo) est d'origine relativement récente (début du XX^{ème} siècle) et d'essence et signification très différentes des systèmes de grades appliqués dans les écoles traditionnelles, fondés sur la délivrance de certificats de transmission des connaissances et d'autorisation d'enseignement (système dit «Menkyo»).

Il existe différentes pratiques pour l'attribution des grades en Aïkido de par le monde, suivant les écoles, la politique suivie par les maîtres, etc. On se contentera ici de décrire la situation applicable à la Belgique, où la pratique de l'Aïkido est organisée par la fédération reconnue par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (Adeps). Il est bon toutefois de rappeler que l'Aïkido est une discipline sans compétition, et que l'attribution des grades, souhaitée par son fondateur, Maître Morihei Ueshiba, répondait à la nécessité d'une plus grande diffusion par ses premiers élèves qui devaient pouvoir se prévaloir de titres dans une société très hiérarchisée où la place de l'individu dépendait en bonne partie de ses titres.

L'Aïkido visant à une transformation complète du pratiquant, la recherche de l'acquisition de grades sur des bases d'examens purement techniques est donc secondaire, et ce doit de le rester pour le pratiquant. Les grades sanctionnent une progression d'ensemble et leur préparation fournit l'occasion d'une synthèse du travail, de la recherche accomplis, en même temps que leur passage peut être vécu symboliquement comme un facteur supplémentaire de progression vers de nouvelles directions.

Traditionnellement, la plupart des professeurs organisent au sein de leur *dojo*, des examens de passage de grades, comportant six degrés, de la « ceinture blanche » (*Mu-Kyu*) à la « ceinture marron » (1^{er} *kyu*). Les examens formels impliquent la mise en situation du pratiquant face à un attaquant et explorent ses connaissances techniques aussi bien que son comportement général (attention, précision, concentration, contrôle de la posture, placement et harmonisation avec le partenaire, respiration, etc.).

Au niveau du 1^{er} *kyu*, le pratiquant doit connaître l'ensemble des techniques de base les plus courantes et avoir assimilé les quelques principes fondamentaux qui régissent les mouvements de l'Aïkido. C'est généralement parvenu à ce stade que l'enseignant autorisera, avec ou sans passage d'un examen formel, le port du *hakama* (jupe-culotte traditionnelle de couleur noire ou bleue).

La délivrance des grades « ceinture noire » est réglementée en Belgique par la Fédération (AFA), ce qui n'interdit pas la reconnaissance des grades accordés par d'autres fédérations mais qui restera cependant limitée au groupe en question. Le passage des grades *dan* est organisé deux fois par an en Belgique Francophone devant des jurys officiels composés de représentants des diverses provinces du pays, sur la base de critères et d'une nomenclature des techniques.

Vous pouvez trouver toutes les informations concernant ces critères sur le site de la fédération : <http://www.aikido.be> rubrique documents.

Le passage de grade consiste en général en un examen pratique d'environ 15-20 minutes au cours duquel le candidat « démontre » les techniques demandées par le jury. Comme pour les passages de *kyu* au sein de son *dojo*, l'ensemble des qualités du candidat fera l'objet d'une évaluation. Des intervalles de pratique de durée croissante sont exigés pour la présentation des grades *dan*, ce qui fait qu'il est impossible de présenter le grade de 3^{ème} *dan* avant d'avoir obtenu celui de 2^{ème}, par exemple.

En aucun cas la détention de grades n'implique une hiérarchie entre les pratiquants. Par contre, le pratiquant plus haut gradé est normalement investi d'une responsabilité particulière vis-à-vis des pratiquants moins gradés auxquels il doit solliciter pour l'apprentissage. En retour de quoi, il peut faire l'objet de marques de respect particulier, bien que ceci soit également vrai entre plus et moins anciens pratiquants indépendamment du grade obtenu par les personnes.

Si personne ne doit être encouragé à pratiquer l'Aïkido dans le seul but d'obtenir des grades et des titres, en revanche il n'est également pas souhaitable de se désintéresser totalement de la question : comme il est expliqué plus haut, le passage de grade, sa préparation, sont souvent bénéfiques pour le pratiquant soucieux d'améliorer ses techniques et lui fournissent des points de repère et des comparaisons qui peuvent lui être utiles pour se situer à une étape de sa recherche, voire pour l'orienter sur d'autres aspects de sa pratique.

Tiré et adapté de source Internet
aikido passion.free.

